

Réutiliser les déchets végétaux



C'est bon pour moi !

J'économise de l'argent en évitant les produits phytosanitaires et en réduisant ma consommation d'eau.

Mon jardin est en **meilleure santé** et préserve la **biodiversité**.



C'est bon pour tous !

Je réduis mon **empreinte carbone** en limitant les trajets en voiture ou des collectes en camions.

Je contribue à la maîtrise du coût de traitement des déchets.

Les déchets verts sont une ressource précieuse, apprenez à les réutiliser.



Le compostage

Les végétaux du jardin et les bio-déchets de la cuisine font une bonne association pour obtenir un compost de qualité, apprécié par votre jardin.

www.smectom.fr

05 61 68 02 02



Réservez votre composteur en photographiant ce QR code avec votre smartphone.

Vous n'avez pas assez d'espace pour un composteur ?

Vous voulez composter de manière conviviale ?

C'est possible grâce au compostage partagé !

Contactez-nous au 06 86 44 65 68 - compostage.partage@smectom.fr





Le paillage

Étalez vos déchets verts, type tonte ou broyat, sur le sol du potager ou autour des arbres et des massifs.

Une couche d'au moins 7 cm d'épaisseur limite la pousse des mauvaises herbes et diminue les besoins en engrais et en eau.



Le broyage

Broyer ses déchets végétaux permet de les **réutiliser en paillis ou dans le compost**. On peut ainsi broyer avec une tondeuse des petits branchages, fanes ou feuilles mortes. Le diamètre doit être inférieur à 1 cm.

Le Smectom teste par ailleurs différentes actions pour apporter aux particuliers d'autres solutions de broyage. Plus d'infos sur www.smectom.fr > pages « Réduire ».



La prairie fleurie

Vous pouvez réserver des zones de votre jardin au semis d'une prairie fleurie : *cosmos, coquelicots, bleuets, bourrache...*

L'entretien se limite à deux tontes par an, ou fauchages à laisser sur place pour un semis naturel et une protection du sol.

UTILISER DES PESTICIDES AU JARDIN EST INTERDIT DEPUIS JANVIER 2019.

Horaires des déchèteries

**ARIGNAC - FOIX
VARILHES
VILLENEUVE D'OLMES**

Du lundi au samedi :
8h30 - 12h / 13h30 - 18h

ARCONAC

Du mardi au vendredi :
13h30 - 17h
Le samedi :
9h-12h / 12h30 - 17h

**LES BORDES-SUR-ARIZE
LE FOSSAT
LÉZAT-SUR-LÈZE**

Du mardi au vendredi :
8h - 12h / 14h - 16h15
(17h30 le samedi)

Déchèteries fermées le dimanche et les jours fériés.

